

Les principes comptables des ESSMS

Le 23/09/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Être familier de l'instruction comptable d'un Établissement et Service Social ou Médico-Social (ESSMS)
- Assurer la gestion de l'État des Prévisions de Recettes et de Dépenses ainsi que les annexes
- Etablir le lien entre la comptabilité administrative et la comptabilité de gestion à partir du compte administratif d'un ESSMS

CONTENU

Avant la formation :

- Entretien téléphonique avec le formateur afin de personnaliser votre formation
- Le programme de formation ci-dessous pourra donc être modifié gratuitement en fonction de vos attentes

Jour 1

Matin

Rappel réglementaire de la gestion budgétaire et comptable

- Décret n°1246 du 07 novembre 2012 relatif au rôle de l'ordonnateur et du comptable public dans un ESSMS
- Instruction ministérielle du 12 Juillet 2018 : le nouvel EPRD dans certains ESSMS

L'examen des missions et des financements des autorités de tarification

- L'ARS
- Le Conseil Départemental
- Les autres financeurs et leurs missions

Jour 1

Après-midi

La gestion comptable de l'ESSMS public

- L'analyse du bilan (dettes et créances)
- L'analyse du compte de résultat (charges et produits)
- Opérations et écritures spécifiques : Report à nouveau, réserves, provisions réglementées etc.

Assurer la préparation de l'EPRD dans certains ESSMS publics

- Le CRP : Compte de résultat prévisionnel
- Le calcul de la CAF prévisionnel
- Le TFP : Tableau de financement prévisionnel
- Autres documents annexes qui composent l'EPRD

CONTACTEZ
NOUS

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382



Jour 2**Matin**

L'examen de la préparation du budget prévisionnel dans les autres ESSMS publics

- La section d'exploitation
- La section d'investissement

L'examen de l'exécution de l'ERPD et les possibles modifications relatives au budget

- L'exécution des dépenses et recettes assurée par l'ordonnateur
- Vérifier et contrôler les écritures comptables : le rôle du comptable public

Jour 2**Après-midi**

La constitution du compte administratif

- Bilan et compte de résultat assurés par le comptable public
- Calcul du résultat administratif et intervention de l'autorité de tarification
- L'affectation du résultat

L'examen des ratios d'analyse financière

- Le Fonds de Roulement Net Global (FRNG)
- Le Besoin en Fonds de Roulement
- La Trésorerie nette
- Autres ratios

PREREQUIS

Aucun

PUBLIC VISE

Tout public

- Formation individuelle ou collective (garantie à partir du premier inscrit)
- Formation assurée au sein de vos locaux ou dans une salle de formation dans la ville de votre choix
- Dates de votre choix sans surcoût
- Entretien téléphonique préalable avec notre formateur afin de personnaliser votre formation
- Inscription à réaliser 15 jours avant le démarrage de la formation
- Horaires : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Nombre de participants : de 1 à 20 participants (au delà nous consulter)
- **Formation accessible à toutes personnes porteuses de handicap. Locaux adaptés.**

DUREE

14 heures

PEDAGOGIE

Montée en compétence assurée par l'association d'un contenu théorique et pratique. Etude de cas concrets en rapport avec votre quotidien professionnel.

Suivi de l'exécution :

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée

**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382

- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Appréciation des résultats :

- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Évaluation continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Moyens et supports pédagogiques :

- Evaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Cas pratiques
- Questionnaire et exercices
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Retours d'expériences
- Séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Remise d'un support pédagogique
- Echanges interactifs
- Intervention d'un formateur expert dans son domaine

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Grille d'évaluation (test de positionnement)
- Entretien téléphonique avec le formateur avant la formation
- Travaux pratiques
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail
- Exercices corrigés, études de cas réels, mise en application concrète et utile
- Évaluation pour valider vos acquis en fin de formation

Profil du formateur :

- Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation.
- Le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.
- Formateur référent : M.Lacave Téléphone : 05 31 60 07 07

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.



**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité :
76820087382